

Le Groupe La Poste rejoint Breizh Biodiv

La fondation signe un nouveau partenariat et annonce ses premiers lauréats

Lancée fin 2020 par la Région, *Breizh Biodiv* a bien grandi en l'espace de quelques mois : la fondation accueille le Groupe La Poste, en tant que nouveau financeur tout en accompagnant dès à présent les premiers lauréats d'un appel à projets sur « biodiversité et forêt » : la commune du Minihic-sur-Rance et l'association *Clim'actions Bretagne Sud*. D'ici fin 2021, huit autres initiatives seront également soutenues. Toutes bénéficieront d'une aide financière (80% maximum de leurs dépenses avec un plafond de 30 000 €) et d'un appui technique de la part des partenaires de la fondation sur une période minimum de 3 ans.

La vocation de *Breizh Biodiv* est de financer, grâce au mécénat environnemental, des **projets d'intérêt général menés localement en faveur des transitions écologiques en Bretagne**. « Ce dispositif de soutien vise à **mobiliser le monde de l'entreprise**, précise **Carole Le Béhec**, Présidente de la commission environnement de la Région, pour que les acteurs économiques s'engagent, à nos côtés et avec les associations, en vue d'accélérer notre action face aux urgences climatiques ». Pendant 5 ans, les fonds collectés seront gérés par la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme, reconnue depuis 30 ans pour son expertise en matière de transition écologique et son engagement de terrain.



LA POSTE

> **Le Groupe La Poste** a signé ce jour une **convention de partenariat** qui officialise son entrée au sein de ce réseau public-privé. « Pour notre 1^{ère} action en tant que financeur de *Breizh Biodiv*, nous avons décidé l'émission, dès l'été dernier, d'un collecteur de 8 timbres dédiés à la reconquête de la biodiversité dans 8 sites emblématiques de Bretagne, relate **Jean-Christophe Merkler**, délégué régional de la Poste. *Un vrai succès auprès des Bretonnes et Bretons !* » Les 10 000 exemplaires du collecteur ont presque tous été vendus. Il n'en reste que quelques-uns dans les bureaux de poste ou auprès des facteurs. La Poste n'en est pas à sa première intervention en matière de protection de l'environnement et de la planète. Neutre en carbone depuis 2012 et très impliqué dans le label Bas Carbone, le groupe est déjà très actif en Bretagne : soutien à **9 fermes laitières bas carbone**, reforestation sur 3 hectares à **Lopérec** (1^{er} projet breton labellisé bas carbone), projets Carbocage dans le **Morbihan**. Nouveau mécène de *Breizh Biodiv*, l'entreprise intègre le collège des financeurs au côté d'EDF, ENGIE et ARKÉA.

Plantations forestières et réintroduction de l'arbre dans la ville

Dans le cadre de son premier appel à projets « biodiversité et forêt », *Breizh Biodiv* a souhaité encourager des projets innovants de **plantations d'arbres, puits de carbone**, ainsi que des initiatives visant à **préserver la biodiversité en forêt et l'arbre dans la ville**. Parmi les **37 dossiers déposés mi-mai** par des collectivités (54%), associations ou structures publiques, **dix actions exemplaires** ont retenu l'attention du comité d'orientation de la fondation (Région, ONF, FNE, LPO...). Elles se répartiront l'enveloppe de **300 000 €** dédiée à cet appel à projets thématique. Parmi ces dix lauréats, deux sont dès à présent prêts à démarrer :

> **La commune du Minihic-s/Rance** pour son projet de **Coulée verte jusqu'à la Rance / 1 500 habitants, 1 500 arbres**
Il s'agit d'**aménager une mosaïque de 11 placettes** -dont le parc de la Mairie- formant une coulée verte de **700 m de long et 200 m de large** jusqu'au fleuve côtier. Les essences plantées, bocagères, forestières et fruitières, seront majoritairement **locales**. « Notre projet répond à un enjeu fort, précise la Maire **Sylvie Sardin**, celui de **réintroduire l'arbre dans des zones publiques, denses et habitées** ». A noter que 63% des dossiers déposés en mai concernaient cette thématique prioritaire de la présence de l'arbre en ville.

> **L'association Clim'actions** pour son projet de **Nouvelles forêts pour le climat et la biodiversité dans le Morbihan**
La démarche, innovante, consiste à **créer 4 micro-forêts sur des parcelles de 1 à 3 hectares** à **Theix, Languidic, Saint-Congard et Sulniac**, avec l'objectif d'y concentrer les éco-systèmes pour mieux **séquestrer le carbone** et y préserver la biodiversité (étude des sols, choix d'essences adaptées, inventaire et évolution de la faune et de la flore...). « Notre association a déjà accompagné 4 communes du Morbihan dans la plantation de ces milieux forestiers, explique sa Présidente **Dominique Pirio**, et nous faisons en sorte que les habitants participent activement aux projets ».

Un deuxième appel à projets sur l'eau lancé en janvier 2022

Très attendu des territoires, ce 2^e appel à projets « eau et biodiversité » aura pour objectif de soutenir des projets préservant et valorisant **la ressource en même temps que la biodiversité des milieux aquatiques**. Pourront être accompagnées des opérations visant à **restaurer la morphologie de cours d'eau, des zones humides et marais**, ou à aménager des parcours pédagogiques ou espaces d'accueil du public, le dénominateur commun des projets restant le **maintien en bon état des rivières et des espèces qui y vivent**.

La commune du Minihic-sur-Rance, lauréate de l'appel à projets « biodiversité et forêt » pour son projet de « Coulée verte jusqu'à la Rance / 1 500 habitants, 1 500 arbres »

Coulée verte jusqu'à la Rance
au Minihic-sur-Rance
1500 habitants, 1500 arbres



Très complet, ce projet participatif répond à plusieurs attentes émanant de divers publics (enfants, familles, aînés, vacanciers). Dans les années 1950, la zone concernée était couverte de centaines d'arbres fruitiers qui ont disparu au fil des ans. L'idée première est donc de réduire les surfaces minérales et **créer un cheminement végétal entre 11 placettes** interconnectées. La plantation d'arbres et de haies abritant oiseaux et insectes pollinisateurs délimitera les différents espaces, **îlots de fraîcheur, lieux de rencontre, de repos ou d'activité** (jardin associatif, terrain de sports, camping...).

La coulée verte permettra aussi de revoir **l'entrée du bourg et le stationnement**, tout en améliorant la **sécurité des piétons**, en particulier celle des enfants et de leurs parents, en route vers l'école. L'initiative, échelonnée **sur 3 ans**, a aussi **fonction pédagogique** avec la présence d'un verger-potager, non loin de là, mais aussi une **fonction nourricière** car des **haies et arbres fruitiers** seront plantés au terrain

de loisirs, au camping, à la ferme du Rivage et dans le parc de la mairie, aménagé en lien avec les aînés. Enfin, la création d'une **mare de 25 m²** est envisagée.

A noter que la commune, **labellisée Zéro phyto** depuis 3 ans, est accompagnée dans son projet par **CŒUR Emeraude**, l'association de préfiguration du projet de Parc naturel régional (PNR), et par l'entreprise **Pas à pas**.

Les essences bocagères et forestières, fournies localement par la pépinière Bauchery, proviennent toutes de France. Les 1 500 arbres plantés, à partir de *novembre*, pourront être des **résineux** (Douglas vert, Epicéa de Sitka, Pin sylvestre), des **feuillus** (Charme, Châtaignier, Chêne sessile, Chêne vert, Erable champêtre, Frêne commun, Noyer noir, Robinier faux acacia) et des **arbustes bocagers** (Cornouiller sanguin, Fusain d'Europe, Houx, Noisetier gros fruits, Prunellier, Saule osier, Sureau noir, Troène champêtre, Viorne obier). Les **fruitiers**, issus de l'agriculture biologique, viendront du Minihic-sur-Rance et de Corseul, soit à 20 km maximum de la coulée verte : Pommiers, Pruniers, Poiriers, Cerisiers, Plaqueminier kakis, Figuiers, Mûriers, auxquels s'ajouteront des fruitiers grimpants (Vignes, Kiwaï, Chèvrefeuille comestible) et petits fruitiers (Arbousier, Feijoa, Caseille, Groseillier, Framboisier, Mûrier sans épines, Myrtillier).

Soutien Breizh Biodiv : 30 000 €

L'association Clim'actions Bretagne Sud pour son projet de « Nouvelles forêts pour le climat et la biodiversité » dans le Morbihan



Depuis 5 ans, Clim'actions Bretagne Sud mobilise le plus largement possible pour mener localement des actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. En Bretagne, le **taux de boisement est faible** : 13% en moyenne contre 31% sur la France entière. C'est pourquoi l'association s'est engagée à **accompagner en ingénierie des communes désireuses de replanter sur leur territoire** afin, notamment, de produire du bois d'œuvre mais aussi d'améliorer la biodiversité et d'augmenter la séquestration du

carbone. C'est tout l'enjeu du projet innovant « De nouvelles forêts pour le climat et la biodiversité » qui consiste à créer des forêts sur des **parcelles nues ou enfrichées de 1 à 3 hectares**, avec l'appui financier d'entreprises mécènes.

Après étude des sols, choix des essences les plus adaptées et mise en œuvre de la plantation, l'accompagnement prévoit des **dispositifs de suivi et d'évaluation** sur la séquestration du carbone et l'évolution de la biodiversité, ainsi que des animations autour du projet. Si le soutien de Clim'actions est prévu sur un an, les collectivités volontaires s'engagent à **maintenir et gérer les forêts pour une durée de 30 ans minimum**.

La démarche a déjà été initiée sur 4 parcelles dans le Morbihan (Saint-Nolff, Sulniac, Vannes, Plœren) et 4 autres sont en projet dans le cadre de *Breizh Biodiv* dans ce même département, à **Theix, Languidic, Saint-Congard et Sulniac**. L'objectif de l'association est d'**étendre à toute la Bretagne la création de ces réservoirs de biodiversité et de carbone** pour donner naissance à un **réseau de parcelles de référence en termes de services systémiques**. Une approche qui s'inscrit pleinement dans le projet de Trame Verte et Bleue de la Région Bretagne.

Soutien Breizh Biodiv : 15 600 €